

**De :** [Denis, Marie-Pier](#)  
**A :** [Sebareme, Rachel](#)  
**Objet :** TR: Question de la commission  
**Date :** 25 mars 2021 13:32:17

---

**De :** Trudel, Claude <Claude.Trudel@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé :** 25 mars 2021 13:17  
**À :** Denis, Marie-Pier <marie-pier.denis@bape.gouv.qc.ca>  
**Cc :** Rodrigue, Geneviève <genevieve.rodrigue@environnement.gouv.qc.ca>  
**Objet :** Question de la commission

Bonjour Marie-Pier,

Voici un complément d'information relativement aux calculs qui ont été fait pour les scénarios des besoins d'élimination au Québec en 2041.

Sur la section de nos HYPOTHÈSES ET PROJECTIONS DES BESOINS D'ÉLIMINATION (section 9 de notre rapport).

En résumé, le BAPE se questionne en lien avec l'objectif du Plan d'action 19-24 de 525 kg/hab à savoir s'il serait atteint seulement en 2041 selon le scénario réaliste du MELCC.

- L'objectif du Plan d'action 19-24 de 525 kg/hab en 2023 a été défini par RQ sur la base des données de leur bilan 2015 donc tenait compte de la décroissance des années précédentes, ce qui n'a finalement pas été maintenue.
- Pour nos scénarios, on repart des quantités éliminées réelles observées entre 2015 et 2019 donc tient compte de la hausse observée depuis 2015.
- Notre scénario réaliste est cohérent avec le Plan stratégique du MELCC de 625 kg/hab en 2021.
- Le scénario réaliste présente une élimination de 520 kg/hab en 2041. Par contre, il faut noter que le scénario prévoit déjà une réduction qui s'y rapproche dès 2031 (530 kg/hab).
- Les réductions les plus importantes, notamment pour les matières organiques, se produiraient dans les 10 premières années et se maintiendraient pour les 10 années suivantes.
- Voici les prévisions plus détaillées pour le scénario réaliste :

	2021	2026	2031	2036	2041
<b>Qt reçue/hab. (sans recouv.)</b>	0,63	0,58	0,53	0,53	0,52

En ce qui concerne la prise en compte des matériaux de recouvrement, l'information se trouve dans le rapport section du MELCC, chapitre 9, notamment au tableau 9.1.1 ainsi qu'à la section 9.1.2.2 pour le scénario réaliste et à la section 9.1.2.3 pour le scénario optimiste.

Claude Trudel, ing. M.Sc.

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques  
 Direction des matières résiduelles